

Lapeyrouse



*informations
municipales*

**S JEUX
S ENFANTS**



**LE SOURIRE
DE L'ACCUEIL**

**UN SÉJOUR
DE QUALITÉ**



LAPEYROUSE

1991

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY-DE-DOME

63

REVUE D'INFORMATION

MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Reproduction et Vente

Interdites

Rédaction - Documentation

Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

A l'approche des fêtes de fin d'année, au moment de prendre la plume pour écrire ce mot du Maire, comme vous je ressens ce climat délétaire qui s'est emparé de notre pays.

Plus qu'un vague à l'âme, plus que de la mélancolie, c'est l'impression de ne pouvoir modifier le cours des choses, de saisir les événements et de leur donner un sens, bref d'avoir une idée claire sur le futur et même parfois sur le lendemain, qui se pose à nous.

Il est vrai que nos concitoyens ont tendance à regarder avec nostalgie le passé et peur d'affronter avec détermination les changements et les mutations en cours ou qui se profilent à l'horizon.

Si nombre de nos compatriotes connaissent des difficultés, notamment dans nos grandes cités, il ne convient pas de nous laisser porter par cette langueur ambiante.

Ayons la volonté d'agir et de réagir, notre environnement économique, culturel et familial dépend d'abord de nous.

N'est-ce pas la facilité et n'est-il pas illusoire de toujours rendre les autres responsables ?

A notre niveau, dans nos Combrailles, dans notre commune, interrogeons-nous. Qu'ai-je fait aujourd'hui pour l'emploi ? Suis-je solidaire des autres ? Ai-je la volonté de créer ? Ai-je apporté plus d'amour et de compréhension que de défiance et d'exclusion ?

Cette période des fêtes est propice à la réflexion, parfois aux remises en cause. Alors avec plus de volonté, avec courage et détermination, sachons modifier nos comportements égoïstes et frileux, recouvrons l'espoir et créons à notre échelle des parcelles de bonheur.

Votre Maire vous souhaite une bonne et heureuse année 1992.

Jean MICHEL
Conseiller Général
Conseiller Régional

ESSAI DE GÉOLOGIE HISTORIQUE

DE L'ERE PRIMAIRE A LA QUATERNAIRE : ces pierres qui parlent...

Ce sol que nous foulons tous les jours a une très très longue histoire. Classés en éruptifs anciens par les géologues, nos roches se composent surtout de granites, de gneiss, de roches cristallophylliennes. Notre commune est représentée totalement dans les feuilles 644 et 645 du B.R.G.M..

S'il n'est point possible de lire dans et sur notre sol les mouvements tectoniques et l'orogénie antérieurs au dévonien et au cambrien : ces temps archéens où même les fossiles ont disparu, il est permis de penser que notre pays - si ancien- fut depuis la genèse soudé au bouclier canadien s'il y a eu comme le pense WEGENER dérive des continents.

Le Massif Central qui exista dès l'Ordovicien fut recouvert par la mer au Silurien (présence de trilobites à la Montagne Noire, présence aussi d'un peu de calcaire ancien - calcite- dans les mines de ST-ELOY et même sous le bourg de LAPEYROUSE).

Mais c'est vers la fin du Dévonien et surtout au carbonifère qu'apparurent les grands bouleversements que l'on peut deviner dans la morphologie actuelle : LAPEYROUSE fit partie intégrante du V hercynien où l'Auvergne fut soudée à la Bretagne et aux Vosges et se couvrit de hautes montagnes.

Au carbonifère (l'axe des pôles ayant chaviré) un climat équatorial régnait ici avec une végétation exubérante, apparition d'arbres géants toujours verts (plus de 30 m de hauteur), de fougères géantes (12 m de hauteur) dont la décomposition alcaline rendit le feldspath de la Bosse alcalin, beaucoup d'eau et de chaleur, les vents venant toujours de l'Atlantique. Avant le dévonien (400 millions d'années) il n'y avait pas de végétation et les seuls êtres vivants étaient les reptiles, les araignées ; au dévonien apparurent les poissons.

Après les arbres géants toujours verts (vers 350 millions d'années) apparurent les arbres à feuilles caduques (il y a environ 300 millions d'années).

LES MOUVEMENTS TECTONIQUES ET OROGENIQUES DU CARBONIFERE

A la surrection du plissement hercynien succéda l'effondrement et la formation du grand sillon houiller qui traversa le Massif-Central Nord-Sud de la région de MOULINS jusqu'à DECAZEVILLE en passant par ST-ELOY, PONTAUMUR, MESSEIX.

La faille de ST-ELOY (1 000 m de profond) s'emplit de débris végétaux, de bois au stéphanien, à la fin du carbonifère ce qui a donné du charbon gras (45 millions de tonnes extraites).

LES FAILLES DE LAPEYROUSE.

Le B.R.G.M. classe les failles en failles reconnues ou visibles et en failles supposées ou masquées, une même faille pouvant être reconnue sur une partie de son parcours et supposée dans une autre partie.

Le B.R.G.M. a identifiée plusieurs failles à LAPEYROUSE :

- la faille dite de LAPEYROUSE viendrait de Montmazot, s'incurverait vers les Beaudonnets, passe au nord de Peuchot, au nord des Prats et se divise en deux branches distinctes qui enserrent le Bourg de LAPEYROUSE, l'une de ces branches reconnues passerait sous le pré de la Ville, le champ du Verger, l'autre entre Bruges et Les Corres. Leur profondeur variable est de l'ordre de plusieurs centaines de mètres ; la faille de l'ouest est supposée près de Chantagré jusqu'aux Mondeigners où elle rejoint la faille reconnue et se confond avec elle jusqu'en un point situé à mi-chemin des Beaussaints et du Gué de Seau et elle passe vers le petit gisement de B (barytine) F(fluorine) de la Forêt.

Il y a une troisième faille reconnue en biais entre les deux branches de 800 m de long entre les Corres et Chantagré ; sans doute où l'on avait trouvé du mauvais charbon genre lignite.

Le filon de barytine de la Forêt a été mis à jour par la tranchée du chemin de fer économique ; ce filon de puissance moyenne 2 X 0,80 n'est malheureusement pas minéralisé sur son pourtour ; de pendage faible, sa longueur serait faible également. Ce minéral classé autrefois gangue est classé minerai depuis une vingtaine d'années. Ce gîte pneumatolytique au bord du batholite de Montmirail fut sans doute le lieu de vapeurs chaudes pendant des millions d'années puis des eaux thermales succédèrent pendant des millions d'années tapissant totalement la galerie en fluorite et barytine.

La faille dite de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT commence à 1 km à l'est de ce bourg et se termine entre les Brandes et le Maroc (présence de lignite?)

Il existe une faille supposée entre la Gare et la Maison Neuve et une entre la ligne de chemin de fer de GANNAT et l'entrée du chemin de Villonne. Une faille reconnue de peu de longueur (200 ou 300 m) à l'amont du premier pont routier de Villonne (sans doute jusqu'au Crau de Cube).

UN PASSE GEOLOGIQUE INTERESSANT AU CARBONIFERE : L'AXE ERUPTIF DE MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE A MONTMARAULT.

Au carbonifère (de 350 à 270 millions d'années) il y eut d'abord une importante mise en place de roches ignées (305 millions d'années datation de la Bosse, 320 à ST-PARDOUX, 347 à ST-GERVAIS) ; on peut estimer le datage de notre ligne de crêtes vers 290-300 millions d'années. Sur cette ligne actuelle de partage des eaux entre Cher et Allier (par La Bouble) les Gaulois et Gallo-romains construisirent une importante voie de communication, élevée, donc plus près du Ciel afin qu'il tombe de moins haut sur les têtes. Pendant peut-être 20 millions d'années, il y eut des montées de profondeur du magma pas forcément sous forme de volcans mais venant percer à la surface et parfois venant mourir sous le sol précédent (comme aux Aiguillons) "digérant" parfois les roches primitives (amphiboles) hornblendes ("digestion" des argiles de surfaces ou pyroxènes colorés par les oxydes métalliques venant des profondeurs, éruption plus récentes du Gué de Seau.

Si la plupart des failles sont consécutives à la surrection des roches éruptives (290 millions d'années) il semble que certaines (La Gare à la Maison Neuve, les Saulzaies à Villonne) soient beaucoup plus récentes (provoquées par le plissement alpin au tertiaire c'est-à-dire entre 15 et 40 millions d'années. Le magma extrusif liquide vers 1240° forma le batholite de MONTMARAULT et de Montmirail, des laccolites, des dykes. Seul le Tureau de Morian apparaît comme un volcan ancien du primaire (250 à 320 millions d'années). Etant très âgé (Cantal entre 13 et 28 millions d'années, Monts Dore de 6 000 000 à 250 000 ans, Monts Dômes moins d'un million d'années) il fut usé, raboté par l'érosion. Néanmoins, on distingue encore la caldeira situé au Nord, les bords durcis de la cheminée.

Ce volcan pouvait être de type péléen ; on trouve à l'est et à l'ouest de petits mégalithes. Ce secteur fut sans doute habité en premier lieu ; ici, les druides trouvaient autels, gui, houx, etc... et se trouvaient aussi plus près du ciel. Les pelles de remembrement ont mis à jour de grosses pierres qui peuvent être soit d'énormes bombes volcaniques devenu du granite évolutif ou un agglomérat de grès (greisen). Le sable (silice) est abondant dans ce Mont non loin de la Chiraille (de Cheire?). Cette colline est sans doute ce qu'il y a de plus ancien à LAPEYROUSE avec sa table de pierre, sa

légende (le pas de la Vierge). Exposé aux vents d'ouest (érosion éolienne) et aux glaciations quaternaires (surtout vers le Nord) elle subit comme d'ailleurs l'ensemble de la commune l'effet des quatre glaciations surtout de la troisième. Le caractère glaciaire des vallées est particulièrement affirmé de la Faye aux Bruyères, au Gué-de-Seau, Champ Robert où l'argile très tenue, très imperméable (- de 2 augströms entre les feuillets) est de caractère kaolinite et où l'on retrouve un caractère morainique du Gué de Seau à l'Est de Montmirail. On retrouve le même caractère glaciaire du petit Gouzol à la Maison Neuve, vers Chez Vacher aussi.

Sur les feuilles géologiques de GANNAT et de MONTAIGUT, la commune est classée en 2 grandes zones : la partie haute soit le Nord, Nord ouest est classée en granite de MONTMARAULT, arénisé partout sauf Montmirail, Le Breux, Le Poux, sur les parties hautes : la Villatte, le Morian, les Crouzillons, Montmirail, le granite affleure : granite grossier à porphyroïde à biotite, les phénocristaux de feldspath potassique pouvant dépasser 10 cm de longueur (dents de cheval). Dans la carrière des Crouzillons à 1 km au Nord on a plutôt à faire à de la granulite litée. Entre les Issards et le Chiez dans le talus SNCF affleurent des migmatites plissées avec leucosomes leucogranitiques.

L'autre partie de la commune (est et sud) est composée de migmatites sans cordiérite et d'embréchites sans hornblende s'apparentant au granite de VERNUSSE (granite d'anatexie).

La Gare de LAPEYROUSE est caractérisée (ellipse de 2km X 1) par un granite à 2 micas (biotite, muscovite). Autres éléments quartz, orthose, myrmékite, séricite, apatite.

Des gneiss amphiboliques avec gneiss à biotite et sillimanite ont été observés à 500 m en aval de Villonne, des embréchites à hornblende au moulin de Villonne (avec sphène).

Au moulin de Saute-Loup, on relève des roches particulières (grenatites à disthène : association minérale quartz, grenat, biotite, disthène, sillimanite) à texture massive et schisteuse.

Un très petit gîte de grenatite à disthènes existe au coeur du bois des Saulzaies.

Entre Champ Robert et la route de Rivalais se trouvent des sables argileux bariolés récents (plio-pleistocènes) - de 10 millions d'années.

Sous Bruges, Les Prats, jusqu'à Chez Vacher et Peuchot sont des gneiss et micaschistes à muscovite et sillimanite.

La biotite se rencontre sur le versant de Saillint.

Entre la ferme du Point du Jour et Virlet de Bouble existe une bande d'anatexites limitée par la faille de BUXIERES.

QUID DU BOURG ?

Le Bourg entouré de trois failles anciennes apparaît comme une île triangulaire. Il semble qu'il ait été un dyke repoussant les gneiss anciens vers Bruges et même crever une étendue d'eau au primaire. Dans une période récente, le ruisseau d'Augères a réalisé un phénomène de capture dans l'étranglement du plan d'eau. Après le pleistocène et l'holocène, la fusion des glaciers provoqua une montée générale des eaux (Pas-De-Calais). A LAPEYROUSE, une bonne partie se retrouva sous l'eau ; le lac qui se trouvait sous Bruges devait se vider par les Foussats et la Torne dans le ruisseau de Saillint avant sa capture par le ruisseau d'Augères.

Au Miocène (de 23 à 11 millions d'années) le temps doux fit progresser les bois feuillus, les grands singes (hominien) se développent.

Au Pliocène (de 11 à 1 million d'années) se développent les australopithèques.

Au Pleistocène les écarts de température sont très grands, seuls résistent les chênes, les saules, peupliers, ormes, aubépines. Les hominiens font des outils de pierre.

A l'Holocène début 15 000 ans, le climat se régularise, la forêt progresse, la faune est sensiblement la même qu'aujourd'hui.

De 6 000 à 4 000 ans avant Jésus-Christ : Enfin Pérousix vint ...

R. B.

ÉCOLE PUBLIQUE

Cette année, quelques gros titres ont fait la une en matière scolaire : projet d'école, cycles d'apprentissages, C.A.T.E., réduction de la 27ème heure hebdomadaire.

Qu'en est-il à l'école de LAPEYROUSE?

Un projet d'école a été élaboré puis rendu effectif à partir de septembre 1990 pour l'ensemble de nos quatre classes : la classe maternelle, les trois classes primaires de BUXIERES et de LAPEYROUSE.

En schématisant légèrement, un projet d'école doit être conçu pour permettre de tout mettre en oeuvre au sein d'un établissement afin de résoudre ou d'améliorer une situation critique pour la plupart de nos élèves.

Le choix, comme dans chaque école de France, était immense et ardu entre la lecture et l'orthographe, l'expression écrite et la géographie...

Pourtant, nous avons bâti notre projet sur un autre thème qui s'attaque à la racine même des difficultés rencontrées : le manque d'ouverture sur le monde extérieur.

L'éloignement de notre commune par rapport aux centres urbains se ressent de façon significative chez nos élèves. En effet, pour profiter de ce que la ville la plus proche nous apporte, encore faudrait-il être informés, trouver le temps de s'y rendre et en avoir les moyens. Spectacles, expositions, cinémas et bibliothèque-centre de documentation ne restent trop souvent que des mots vides de sens. Comment lire lorsque le vocabulaire nous fait défaut? Comment écrire lorsque nous n'avons rien à dire?

Nous avons décidé de favoriser cette ouverture et d'inciter nos enfants à plus de curiosité, source de culture.

Quels moyens nous sommes-nous donnés depuis septembre 1990?

- Profiter de toutes les opportunités offerte dans notre environnement proche :

- * cinéma à MONTLUCON avec "La gloire de mon père",
- * audition de Steve Waring pour les CE2-CM lors de sa venue à SAINT-GERVAIS
- * présence au carrefour de la chanson pour enfants à YZEURE pour les maternelles-CP-CE1,



* excursion à travers les volcans d'Auvergne,



* démonstration de la batterie fanfare de MONTAIGUT,
* visite de la maison de la géologie à LA BOSSE,
* sortie théâtrale à MONTAIGUT,
* venue une fois par trimestre du Bibliobus et choix fait par les enfants...

- Créer des situations hétéroclites riches d'informations :

correspondance scolaire, invitations de professionnels qui nous décrivent leur métier, de personnes du troisième âge pour nous envoûter avec leurs récits d'autrefois, classes de découverte (à CHASTREIX cette année)...

- Apprendre l'enfant à utiliser avec profit le seul outil commun à chaque foyer : LA TELEVISION.

Ce moyen de communication idolâtré par les uns, maudit par d'autres ne peut jouer son rôle d'ouverture que si le téléspectateur devient actif. Actuellement, dans la plupart des cas, bien que l'enfant soit devenu un excellent "zappeur" il reste sous l'emprise des spots publicitaires, des dessins animés et des séries américaines.

N'est-il pas déplorable qu'en leur apprenant "Colchiques dans les prés", ils pensent tous à un certain papier hygiénique ou, alors qu'on leur dit "tout est possible en faisant un effort", ils aient envie de nous dire "tout est possible avec la SNCF".

Il paraît évident qu'ils sont manipulés à leur insu.

Notre objectif est de leur montrer les pièges de la publicité mais aussi de démystifier l'image du présentateur TV en étant eux-mêmes acteurs. Passer de l'autre côté de l'écran est une chose mais l'enfant doit aussi de son propre chef sélectionner les émissions qu'il va regarder et réussir à appuyer sur la touche "arrêt" lorsque cela ne correspond pas à son attente.

Hormis l'obligation de présenter un projet d'école, le Ministère de l'Education Nationale a introduit les cycles à l'école primaire, supprimé une heure hebdomadaire sur le temps scolaire de l'élève et donné un second souffle aux C.A.T.E devant le malaise et la recrudescence des violences manifestés principalement au coeur des villes.

		EFFECTIF TOTAL	ORIGINAIRES DE LAPEY- ROUSE	BUXIERES	SCOLARISES A BUXIERES	A LAPEYROUSE	
CYCLE D'APPRENTISSAGES PREMIERS	P S	9	8	1	-	9	Madame GAUVIN (Matin) Madame ROUSSEAU (Après-Midi)
	M S	10	8	2	-	10	
	G S	5	5	-	-	5	
CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX	C P	10	6	4	-	10	Madame DUBOISSET
	C E 1	8	6	2	-	8	
CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS	C E 2	11	9	2	-	11	Monsieur MANGEMATIN Madame MONTAGNON
	C M 1	13	9	4	10	3	
	C M 2	11	7	4	11	-	
TOTAL		77	58	19			

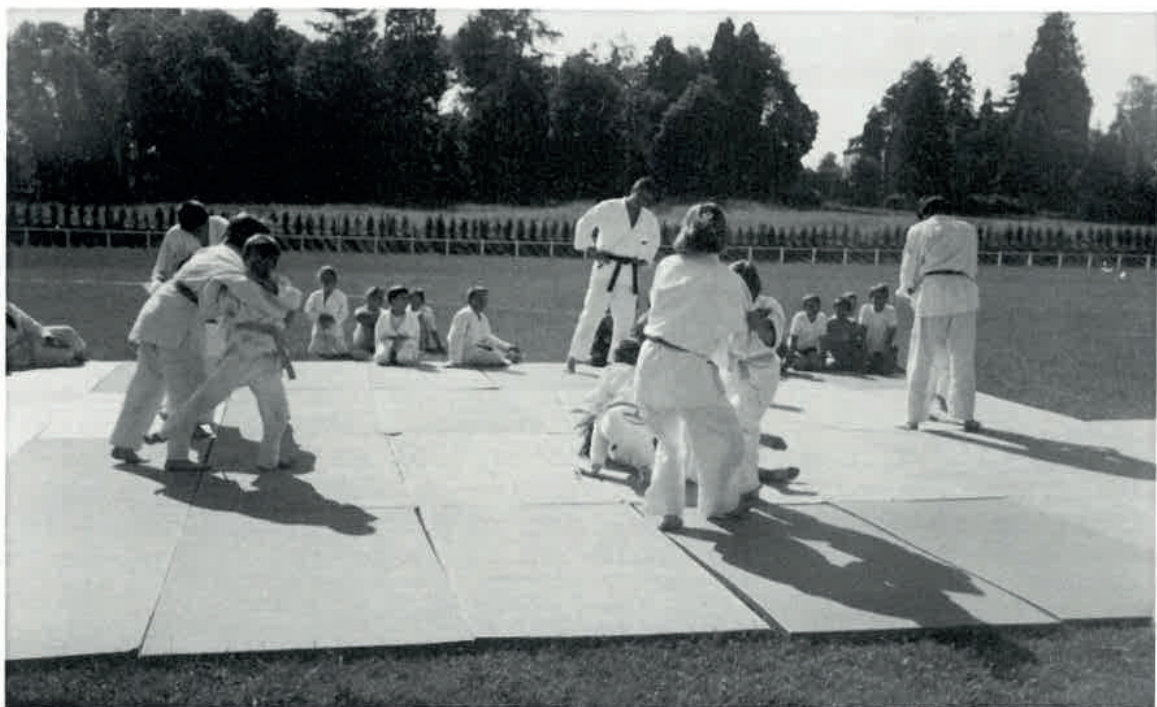
Cycle des apprentissages premiers : 2 à 4 ans
Cycle des apprentissages fondamentaux : 5 à 7 ans
Cycle des approfondissements : 8 à 11 ans

Les cycles d'apprentissages n'apportent pour l'instant pas de sérieuses modifications dans notre enseignement car avec quatre classes, nous suivons nos enfants sur plusieurs années. Par contre, elle induit une pédagogie encore plus différenciée afin de mieux suivre le rythme d'acquisition des enfants. Mais attention, pédagogie différenciée ne signifie pas pédagogie INDIVIDUALISEE!

Le temps de présence en classe de l'élève a été reporté de 27 à 26 heures hebdomadaires. Cette année, il nous a été recommandé de regrouper ces heures un samedi matin sur trois. Les conseils d'école, conférences pédagogiques, etc... se déroulent dans le cadre de cette 27ème heure.

Le Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant signé en 1990 entre la Mairie de LAPEYROUSE, Jeunesse et Sports et nous permet entre autres de proposer après la classe une séance de chant et une autre de judo hebdomadaires aux enfants du primaire qui le souhaitent (17 enfants sont inscrits à la chorale et 27 au judo).

La vie quotidienne a subi de nombreuses transformations ainsi les enfants ont eux-mêmes beaucoup changé ; l'école ne peut rester immuable sous peine d'être inefficace.



UNE MALADIE QUI SEVIT TOUJOURS ...

Certains enfants subissent des rebuffades et ainsi se marginalisent peu à peu car ils sont atteints d'une maladie qui disparaît tout à fait avec de l'eau et du savon : la **MALPROPRETE**.

Est-il si difficile de les vacciner définitivement ?

Voici un guide de la propreté élaboré par la classe de CP-CE1 de Madame DUBOISSET au cours d'une étude sur l'hygiène.

CODE DE LA PROPRETE A L'INTENTION DES MAMANS.

CHAQUE JOUR :

- * tu me prépares un slip et des chaussettes propres
- * tu vérifies si je me suis bien lavé le visage, les dents, les fesses et les pieds
- * si je fais pipi au lit, tu me laves bien et tu changes mes draps
- * si j'ai eu un petit ennui pendant la journée, je te le dirai pour que tu changes mon pantalon ou mon collant
- * tu regardes si mes vêtements de la veille sont encore propres

CHAQUE SEMAINE :

- * tu me laves les cheveux en frottant
- * tu me laves tout entier sans oublier les oreilles
- * tu regardes si mon manteau est propre

N'oublions surtout pas que la propreté est une nécessité mais aussi un plaisir.

PASSEPORT POUR NOTRE ECOLE

Y a-t-il une école ? oui

Est-ce une classe unique ? non, mais une école à 4 classes grâce à un R.P.I. avec BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT.

Qu'est-ce qu'un R.P.I.? Regroupement Pédagogique Intercommunal
Les écoles de plusieurs communes se regroupent pour ne faire qu'une seule école, les classes étant réparties en différents lieux.

Quelle est la répartition des différents niveaux ?

- * maternelle à LAPEYROUSE avec Mme GAUVIN et Mme ROUSSEAU
- * CP-CE1 à LAPEYROUSE avec Mme DUBOISSET
- * CE2-CM1(partie) à LAPEYROUSE avec Mr MANGEMATIN
- * CM1-CM2 à BUXIERES avec Mme MONTAGNON

A partir de quel âge les enfants sont-ils accueillis?
2 ans 1/2 à Pâques

A qui s'adresser? Mme DUBOISSET tél.73-52-03-94 ou 73-52-03-97
ou Mme MONTAGNON tél.73-52-02-97

Y a-t-il une cantine ? Oui à LAPEYROUSE et à BUXIERES
Le prix du repas est fixé à 11,50 F pour cette année.

Y a-t-il une garderie ? non à BUXIERES
oui à LAPEYROUSE à partir de 8 H 15

Comment est assuré le transport ? Car de ramassage gratuit pour les parents. Il est financé par les Municipalités.

Horaire d'ouverture et de fermeture :

Ecole de LAPEYROUSE : 8 H 15 - 11 H 45 et 13 H 30 - 16 H 30
Ecole de BUXIERES : 9 H - 12 H et 13 H 15 - 16 H 15

Objectif prioritaire du projet pédagogique : "ouvrir le plus possible les enfants sur le monde extérieur"

Structures mises en place : correspondance avec d'autres classes, visites, classe de découverte (l'an dernier à CHASTREIX)

Particularités :

- * intervention d'un éducateur musical,
- * intervention d'une éducatrice en EPS-Danse
- * Séance hebdomadaire de natation 2 trimestres sur 3
- * ateliers CATE, une heure par semaine dans le cadre scolaire et pendant l'interclasse de midi, après la classe (judo-chorale)

LE BUDGET

DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT

D E P E N S E S	MONTANT	REPARTITION
FOURNITURES (scolaires, de bureau, combustibles...)	178 000	5,98 %
FRAIS DE PERSONNEL - CHARGES SOCIALES (employés de Mairie, Ecoles, Voirie)	554 000	18,62 %
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS (entretien de bâtiments, de la voirie, électricité, eau, assurances...)	233 700	7,85 %
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS (aide sociale, frais de fonctionnement du C.E.S....)	339 100	11,40 %
ALLOCATIONS - SUBVENTIONS (sociétés locales, organisations diverses)	92 400	3,14 %
FRAIS DE GESTION GENERALE (impôts, indemnités du Maire et des Adjoints)	131 810	4,43 %
FRAIS FINANCIERS (intérêts des emprunts)	1 000 023	33,62 %
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	444 900	14,96 %

- INVESTISSEMENT

D E P E N S E S	MONTANT	REPARTITION
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	485 428	20,02 %
REGLEMENT DE DETTE	/	/
ACQUISITION DE TERRAIN - MATERIEL BATIMENTS COMMUNAUX - CARREFOUR DE LA LOGE	225 306	9,29 %
VOIRIE - ASSAINISSEMENT - ECLAIRAGE PUBLIC	1 365 771	56,33 %
PLAN D'EAU	348 158	14,36 %

LE BUDGET

RECETTES

- FONCTIONNEMENT

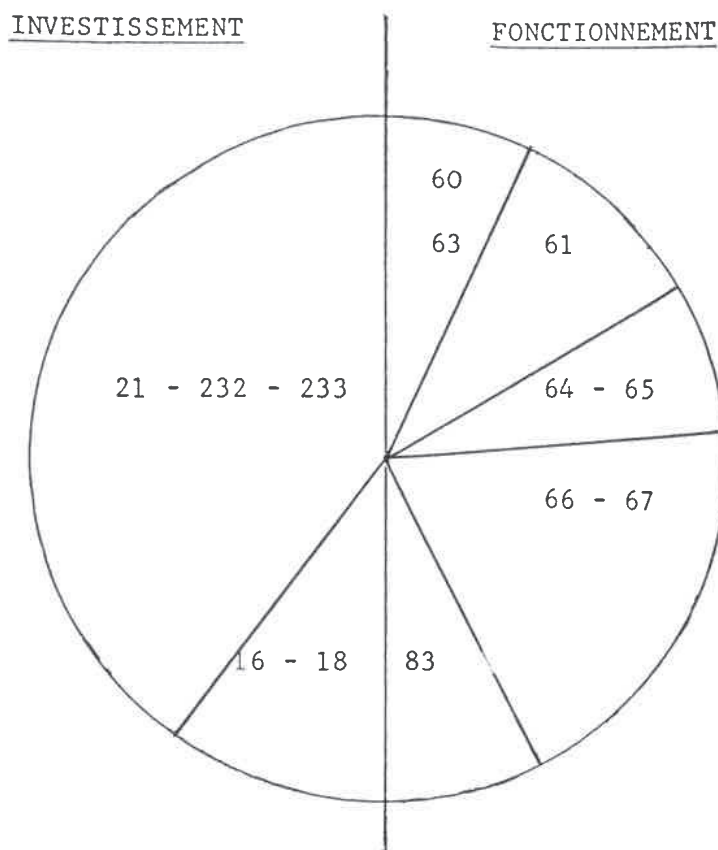
R E C E T T E S	MONTANT	REPARTITION
PRODUITS D'EXPLOITATION (photocopies, tennis, pêche)	90 000	3,03 %
PRODUITS DOMANIAUX (loyers, concessions cimetière)	130 500	4,39 %
RECouvreMENTS (sur frais de chauffage, participation du fonds scolaire) - PRODUITS FINANCIERS	63 280	2,13 %
RECETTES FISCALES INDIRECTES (attribution de garantie, attribution de répartition)	1 023 759	34,42 %
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe additionnelle aux droits de mutation, permis de chasser)	31 600	1,06 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 531 245	51,49 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	103 549	3 48 %

- INVESTISSEMENT

R E C E T T E S	MONTANT	REPARTITION
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	284 869	11,75 %
SUBVENTION	855 370	35,28 %
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	444 900	18,35 %
FONDS DE COMPENSATION T.V.A. - D.G.E.	447 024	18,43 %
EMPRUNTS	392 500	16,19 %

DÉPENSES

En 1991



FONCTIONNEMENT

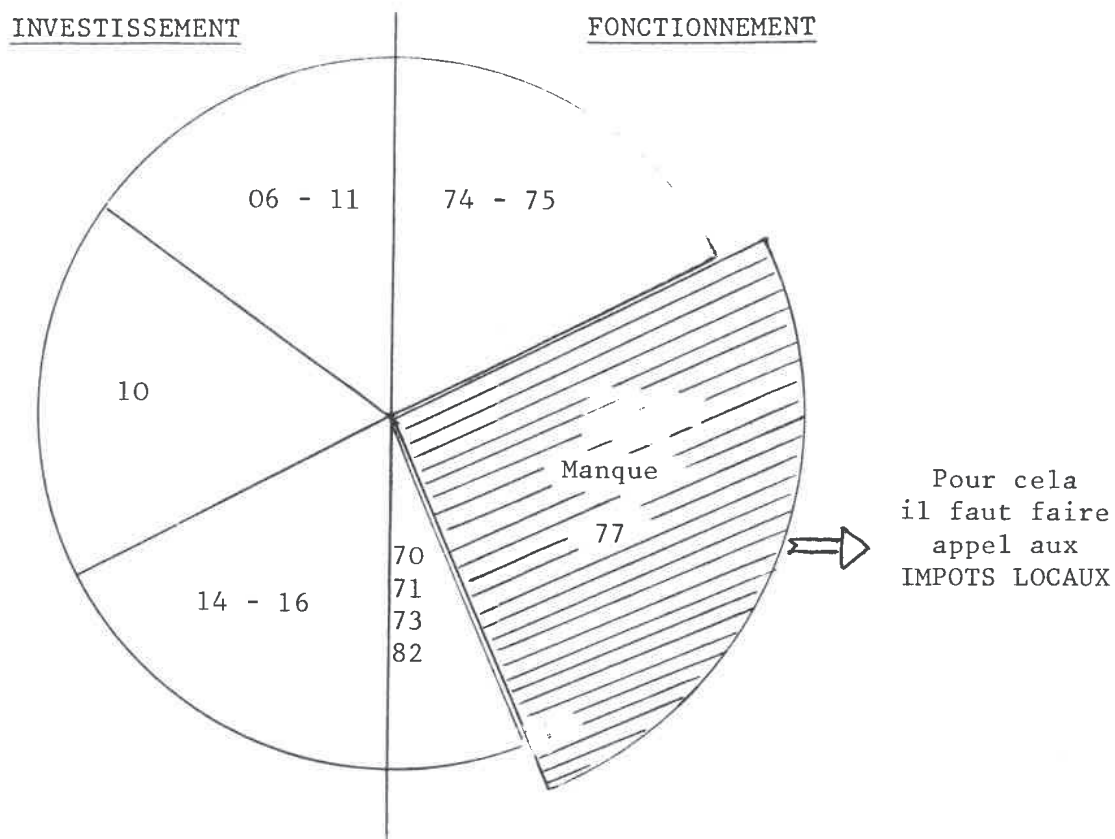
Comptes	: 60	: fournitures scolaires, de bureau, combustibles	178 000 F
	63	: travaux et services (entretien bâtiments, matériel).....	118 700 F
		(assurances, électricité, eau).....	115 000 F
	61	: frais de personnel : salaires	424 000 F
		charges sociales	130 000 F
	64	: contingent pour dépenses d'aide sociale	100 000 F
		contingent pour service d'incendie	18 000 F
		charges intercommunales (C.E.S, SICTOM, SMADC...).....	212 000 F
		participations diverses	9 100 F
	65	: subventions allouées aux sociétés locales + jouets,	92 400 F
	66	: frais de gestion générale	51 810 F
		reliure et frais de P.T.T.	12 000 F
		indemnité de fonction du Maire et des Adjointes	53 000 F
	67	: frais financiers (intérêts des emprunts)	1 000 023 F
	83	: prélèvement pour dépenses d'investissement	444 900 F

INVESTISSEMENT

Comptes	: 16	: remboursement d'emprunts	485 428 F
	18	: règlement de dettes	/
	21	: acquisition de terrain et de matériel	105 670 F
	232	: bâtiments communaux	77 291 F
	233	: voirie - assainissement - éclairage public	1 365 771 F
	23	: plan d'eau	348 158 F
	23	: carrefour de La Loge	42 344 F

RECETTES

En 1991



FONCTIONNEMENT

Comptes	:	74	:	dotation globale de fonctionnement	1 023 759 F
		75	:	impôts indirects (att. permis de chasser).....	31 600 F
				taxe additionnelle aux droits de mutation, licence ..	
		77	:	contributions directes	1 531 245 F
		70	:	produits de l'exploitation	90 000 F
		71	:	location d'immeubles	130 500 F
		73	:	recouvrement sur frais de chauffage	/
				autres recouvrements (animation culturelle, écl. pub.	63 280 F
		82	:	excédent de fonctionnement reporté	103 549 F

INVESTISSEMENT

Comptes	:	11	:	prélèvement sur recettes de fonctionnement	444 900 F
		06	:	excédent reporté	284 869 F
		10	:	subventions	855 370 F
		14	:	fonds de compensation T.V.A., D.G.E.	447 024 F
		16	:	emprunts	392 500 F

IMPÔTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMENTALE	PART COMMUNALE	PART REGIONALE
+ TAXE D'HABITATION	345 169	112 471	204 975	27 711
+ TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES.....	495 034	117 612	349 520	27 895
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	883 113	279 312	560 455	43 414
+ TAXE PROFESSIONNELLE	482 934	123 778	318 187	40 952
+ TAXES ANNEXES (1)	378 429			
TOTAL	2 584 679	633 173	1 433 137	139 972

(1) Les taxes annexes comprennent :

+ la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture	170 033 F
+ la taxe perçue pour les prestations sociales agricoles	732 F
+ la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie	9 836 F
+ la taxe pour frais de Chambre des Métiers	14 764 F
+ frais de confection des rôles et de dégrèvement	183 064 F

COMMENTAIRE :

La masse des impôts perçus au titre de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti et la taxe professionnelle pour le Département, la Commune et la Région ainsi que les taxes annexes représente la somme de 2 584 679 F soit une augmentation par rapport à l'année 1990 (2 500 951 F) de 3,34 %.

La part départementale s'élève à la somme de 633 173 F au lieu de 627 451 F en 1990 soit une progression de 0,09 %.

La part communale passe de 1 371 593 F en 1990 à 1 433 137 F en 1991 soit une hausse de 4,48 %.

De leur côté, les impôts régionaux ont augmenté de 139 132 F à 139 972 F soit 0,60%.

En ce qui concerne les taxes annexes dont la liste complète figure ci-dessus, elles passent de 362 775 F en 1990 à 378 429 F en 1991 soit une augmentation de 4,31 %.

A l'intérieur des taxes annexes, celle pour frais de Chambre d'Agriculture est très importante et augmente de 3,63 % par rapport à 1990.

En ce qui concerne les frais de confection des rôles et de dégrèvement, ils passent de la somme de 170 845 F en 1990 à la somme de 183 064 F en 1991 soit une hausse de 7,15 %.

Le nombre total de foyers assujettis à la Taxe d'Habitation est de 330 se décomposant comme suit :

Montant Payé	Nombre de foyers
0 F	101
de 100 F à 150 F	1
de 151 F à 200 F	5
de 201 F à 250 F	4
de 251 F à 300 F	4
de 301 F à 350 F	4
de 351 F à 400 F	7
de 401 F à 450 F	6
de 451 F à 500 F	12
de 501 F à 600 F	13
de 601 F à 700 F	23
de 701 F à 800 F	12
de 801 F à 900 F	12

de 901 F à 1 000 F	13
de 1 001 F à 1 100 F	17
de 1 101 F à 1 200 F	11
de 1 201 F à 1 300 F	8
de 1 301 F à 1 400 F	8
de 1 401 F à 1 500 F	17
de 1 501 F à 1 700 F	11
de 1 701 F à 1 900 F	9
de 1 901 F à 2 000 F	6
de 2 001 F à 3 000 F	18
de 3 001 F à 4 000 F	3
de 4 001 F à 6 000 F	4
plus de 7 000 F	1

COMMENTAIRE :

Sur 330 foyers assujettis à la Taxe d'Habitation, 101 sont exonérés de paiement ce qui représente 30,60 %
 43 taxes sont inférieures à 500 F ce qui représente 13,03 %
 73 taxes sont comprises entre 500 F et 1 000 F soit 22,12 %
 87 taxes sont comprises entre 1 000 F et 2 000 F soit 26,36 %
 Seuls 26 contribuables paient plus de 2 000 F soit 7,87 %

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1991.

Subventions du Département

- animation culturelle	2 000 F
- voirie	100 000 F
- assainissement	357 500 F
- plan d'eau	307 870 F

Subvention du Syndicat Intercommunal d'Electricité

- éclairage public	90 000 F
TOTAL	857 370 F

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1991.

- Cantine Scolaire	45 000 F
- Centre Communal d'Action Sociale	7 000 F
- Spectacles (Foyer Laïc).....	2 000 F
- Comité des Fêtes	2 000 F
- Club 3ème Age	2 000 F
- Foyer Laïc	2 000 F
- Lapeyrouse-Animation	2 000 F
- Lutte contre le Cancer	1 100 F
- Société de Chasse	800 F
- Union Sportive	5 000 F
- Anciens Combattants	800 F
- C.A.T.M.	1 000 F
- Oeuvre des Pupilles	800 F
- Fanfare de Montaigut-en-Clle	2 400 F
- Coopérative Scolaire	10 500 F
- M.L.C.	1 000 F
TOTAL	85 400 F



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Canalisations – Terrassement – V.R.D

s.a. BARBIERO

Siège social :
“LES VARENNES”
SAINT-VICTOR
03410 DOMÉRAT

Tél. 70 03 42 58

Fax : 70 64 29 01

UNION DE COOPÉRATIVES AGRICOLES POUR L'ALIMENTATION DU BÉTAIL DU CENTRE



La Gamme **"UCAPHOS"** et compléments azotés liquides **"COMPENSAL"**
UCABEC 63700 LAPEYROUSE TÉL. 73 52 00 47

OPAC

DU PUY-DE-DOME ET

DU MASSIF CENTRAL

Notre raison de bâtir, c'est vous.

32, RUE DE BLANZAT 63000 CLERMONT-FERRAND TEL. 73.41.16.16

RÉALISATIONS

VOIRIE :

Le Conseil municipal a décidé de continuer le programme d'aménagement de la voirie communale.

Pour ce faire, il a été prévu le goudronnage des chemins suivants : Peuchot, Les Prats, La Loge, du CD 100 aux Feuilletts, un bi-couche sur la route du Plaix qui est la plus ancienne route communale goudronnée.

Après appel d'offres, les travaux ont été exécutés par le Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT, celui-ci ayant fait le meilleur prix.

Pour l'ensemble des travaux d'entretien de voirie, le montant s'élève à la somme de 410 858,36 F. La commune a bénéficié d'une subvention départementale de 100 000 F et récupérera la T.V.A. en 1993 pour un montant de 45 827 F.

Le Maire et le Conseil Municipal félicitent le Syndicat de MENAT et Monsieur GOLFIER pour la qualité des travaux réalisés.

PASSAGE POUR PIETONS :

Suite à différentes demandes qui avaient été formulées par le Conseil d'Ecole a été réalisé un passage pour piétons ainsi qu'une signalisation au sol invitant les automobilistes à ralentir dans la traversée du Bourg car Danger Enfants Ecole.

Les travaux ont été réalisés par les services de l'Equipement de COMMENTRY.

STATION D'EPURATION :

Devant l'accroissement de la population en été, le branchement du camping et la suppression de la station d'épuration du Bourg, la station d'Augères ne remplissait plus le rôle qu'elle devait assumer.

Après étude, c'est la solution de la lagune qui fut retenue par le Conseil Municipal.

Le service départemental de la Direction de l'Agriculture, de l'Aménagement Rural et de l'Environnement (DAARE) dirigé par Monsieur PHILIPPON assisté de Monsieur BAUMEL a établi le projet en collaboration avec le Cabinet DELBARD, géomètre.

Les travaux ont été confiés au vu de leur spécificité et de l'urgence de leur réalisation au Parc Départemental des chemins ruraux. Ils ont été exécutés au cours de l'été. La partie maçonnerie a été réalisée par l'entreprise CHEVALIER.

L'installation consiste en trois bassins de décantation successifs permettant d'apporter une épuration satisfaisante des effluents. L'avantage d'un tel procédé est qu'il ne fait appel à aucune source d'énergie et constitue une épuration naturelle susceptible d'absorber la variation des débits à traiter .

Le coût total des travaux s'élève à la somme de 403 902,60 F Pour la réalisation de ce programme, la commune a bénéficié d'une subvention départementale de 60 % sur le montant H.T.. La commune récupèrera la T.V.A. en 1993 pour un montant de 5 000 F.

TRAVAUX CAMPING :

Les derniers travaux d'aménagement du camping intervenus au printemps dernier suite à la visite faite à l'automne 1990 par les deux représentantes chargées de contrôler les installations et de proposer le classement à la commission préfectorale ad hoc.

Ces travaux ont consisté en :

- * la pose d'une clôture le long de l'aire de jeux, clôture en rondins de bois,
- * l'implantation d'une cabine téléphonique,
- * l'aménagement d'un local pour handicapés dans le bâtiment sanitaire,
- * l'implantation de 4 mâts avec drapeaux Français, Européen, Allemand, Anglais,
- * la mise en place d'une décoration florale avec l'achat de 5 bacs en rondins de bois et d'un vingtaine de jardinières,
- * l'isolation du bâtiment "lingerie" par la pose de vitres.



Le montant total des travaux s'est élevé à la somme de 146 220,83 F. Leur financement a été fait à partir d'un reliquat de subvention versé par le Département.

ACQUISITION DE TERRAINS :

Pour procéder à la mise en place de la lagune, la commune a été dans l'obligation d'acquérir deux parcelles de terrain, l'une appartenant à la famille PICHERIT, l'autre à la famille GAUVIN.

Le prix total s'est élevé à la somme de 11500 F outre 2 198 F de frais notariés.

ACQUISITION DE MATERIEL

La commune a procédé au cours de l'année 1991 à l'acquisition de différents matériels :

- * un nettoyeur à haute pression pour le prix de 16 841 F
- * une machine à laver pour lingerie du camping pour 3 650 F
- * une table et 12 chaises pour les enfants de la maternelle fréquentant la cantine pour la somme de 2 592 F.

PROJETS

ASSAINISSEMENT :

Le projet de prolongement du réseau à partir du déversoir du Bourg pour rejoindre l'antenne des Gayots a fait l'objet d'une étude du Cabinet DELBARD.

Cette étude a nécessité un travail important au vu de la topographie. En effet, la déclivité permettant l'écoulement de l'eau n'est pas très apparente.

Le projet tel que défini passe entre le C.D. 998 et le chemin piétonnier du Centre de Loisirs. Il est donc envisagé l'établissement d'une plate-forme permettant la circulation automobile, plate-forme qui figurera dans le cadre de l'aménagement des accès au plan d'eau.

VOIRIE :

Un vaste programme de goudronnage de la voirie communale est envisagé pour l'année 1992. Les chemins concernés sont les suivants : La Cabignolle, les Corres, le Pont des Chaumes - Chantagré, Le Cluzeau - Buxerolles, Bonnefond - Le Créchol, Bonnefond - Les Châtaigniers, Les Châtaigniers - Le Créchol, Augères - Route de Durmignat, Route d'Echassières - Les Aiguillons.
pour une longueur totale d'environ 7,5 kilomètres.

Le montant prévisionnel des travaux sera de l'ordre de 700 000 F H.T..

CIRCULATION AU CENTRE DE LOISIRS :

Un dossier vient d'être déposé au Département, un autre le sera à la Région pour solliciter une subvention départementale et régionale concernant les travaux d'aménagement des accès au Centre de Loisirs.

En effet, le Conseil Municipal envisage d'implanter une clôture avec pose de barrières automatiques à deux entrées sur l'aire concernée. Il sera mis en place aux deux passages un péage de 10 F par véhicule.

DÉPART DE LA COMMUNE

Dans la salle de la cantine scolaire s'est déroulée une réunion à l'occasion du départ de Madame GUILLAUME, directrice de l'école publique de LAPEYROUSE. En présence de Jean MICHEL, conseiller général et maire, de Madame et Messieurs les Maires du canton, de Madame DELVILLE, présidente du Conseil de parents d'élèves qui s'adressait à Madame GUILLAUME en ces mots : "le regroupement pédagogique, la mise en place des ateliers, les classes de découverte, la création de la coopérative scolaire..., combien d'enrichissements apportés à chacun des enfants par vos initiatives".

A son tour, Monsieur le Maire tenait à souligner le remarquable travail réalisé durant trois années par Madame GUILLAUME : "vous avez su sensibiliser votre équipe pédagogique et dynamiser leur intervention. Vous laisserez le souvenir d'une personne efficace avec un esprit de décision hors du commun et d'une grande simplicité. Vous resterez longtemps dans la mémoire des enfants de LAPEYROUSE et de leurs parents ainsi que dans celle de chacun et chacune d'entre nous."

Le Maire, au nom de la commune, devait remettre un cadeau à Madame GUILLAUME ainsi que Madame la Présidente du conseil de parents d'élèves au nom de tous les enfants de l'école.

Cette cérémonie permettait également à Monsieur le Maire d'accueillir Madame Pascale DUBOISSET, nouvelle directrice d'école. Il souhaita donc plein succès à Madame GUILLAUME dans ses nouvelles fonctions et la bienvenue à Madame DUBOISSET à LAPEYROUSE.

Très émue, Madame GUILLAUME devait dire combien elle avait été heureuse d'être parmi nous ayant bénéficié du concours de tous et d'une chaleureuse amitié.



14 JUILLET

La période de vacances d'été est propice aux festivités.

Aux côtés des Lapeyrousiens et des Lapeyrousiennes, de nombreux estivants aspirent à la détente, à la bonne humeur et apprécient les mets préparés par nos cordons bleus locaux. Une fois de plus, le soleil était de la partie et c'est donc au bord du plan d'eau, sous des structures de toiles et dans cet espace de verdure, que nos hôtes ont pu bénéficier d'un accueil de qualité.

Le Maire et le Conseil Municipal tiennent à remercier tous les bénévoles qui, par leur dévouement, ont permis le grand succès de cette manifestation.

La journée avait commencé par le concours de pêche organisé de main de maître par Aimé TOURRET, Joël LAPLANCHE, Pascal PERRIN et Roland VACHETTE.

En fin de matinée, après la remise des prix, tout le monde devait se retrouver pour le dépôt de gerbe au monument aux morts en présence de nos porte-drapeaux locaux et de la fanfare de MONTAIGUT-EN-COMBRILLE sous la conduite de Monsieur GIRAUDET.

Nombreux furent ceux qui rejoignirent le "camp du drap d'or" pour prendre, dans une parfaite convivialité, l'apéritif fait de kir poussé par les "bugnes" toujours aussi appréciées de Madame Marcelle CONCHON.

Le programme de l'après-midi, cette année, fut consacré à une course de V.T.T. organisée avec l'assistance de l'U.V.S.E. sous la direction éclairée de Monsieur Daniel BASSI, de Monsieur et Madame BEAULATON, de Monsieur et Madame Claude ROCHET.

Chacun reçut les récompenses. De nombreux lots furent distribués à chaque participant, de nombreuses coupes étant offertes par les commerçants et artisans locaux.

Le soir, à la belle étoile, 500 convives se retrouvèrent pour apprécier le menu traditionnel bien arrosé.

La nuit tombée, le feu d'artifice éclaira plage, ciel et eau.

A cet instant, le nombre de présents était tel que le départ de quelques uns d'entre eux provoqua un bel embouteillage.

Un conseil pour l'an prochain, venez tous dès l'après-midi, un dîner champêtre et le petit vin rosé vous permettront de voir encore plus d'étoiles.

Merci à nos amis les sapeurs-pompiers de MONTAIGUT qui, aux côtés de Messieurs Dino BASSI et Georges GUILLOT nous donnent un spectacle qui ravit même les plus blasés.

Merci à toutes et à tous pour votre dévouement, essayons l'an prochain d'améliorer encore notre savoir-faire pour que cette fête du 14 juillet à LAPEYROUSE devienne une véritable fête cantonale.



Entreprise **René MONTEIL**

S.A.R.L. au capital de 600.000 F

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT — ASSAINISSEMENT — V. R. D.
TRANSPORT — LOCATION MATÉRIEL

R. N. 144 - Côte de La Boule
63700 SAINT-ÉLOY-LES-MINES

Téléphone : 73.85.01.69
FAX : 73.85 17.66

UNION SPORTIVE

Les années se suivent et se ressemblent. Malgré les problèmes que soulève notre effectif réduit, l'équipe A garde sa place en première division du district.

En fin de saison, certains joueurs dont les deux goals ont manifesté leur désir de changer de club. Tout joueur de football n'est pas doué pour garder les buts, et nous voyions approcher le championnat avec appréhension. Finalement, grâce aux nouvelles recrues, la réserve a retrouvé un gardien et Pascal PERRIN qui, après avoir tenu ce rôle de nombreuses années, avait délaissé les crampons pour se consacrer à son sport favori, la chasse, a accepté de réintégrer "la cage" pour l'équipe A.



Après sept matches, disons que les résultats se situent dans une bonne moyenne avec deux victoires, trois nuls et deux défaites.

Comme il fallait s'y attendre, notre équipe B, engagée en 3ème division n'a pu s'y maintenir et a donc rétrogradé. Nos jeunes, que rien ne démoralise, sont repartis d'un bon pied et obtiennent des résultats corrects dans la mesure où ils sont au complet.



En effet, très souvent, cette équipe se voit amputée de plusieurs éléments qui doivent remplacer les absents de l'équipe A. Les fidèles supporters et les dirigeants se souviendront longtemps de ce dimanche de novembre où six joueurs titulaires en première étaient absents pour diverses raisons.

Quel souci pour les responsables de formation au cours de la semaine précédente!

On parvient cependant à "aligner" 22 joueurs, sans aucune conviction de victoire. Pourtant, à l'étonnement général, la première gagne par 1 but à 0 contre une valeureuse équipe de CHARENSAT, tandis que les jeunes obtiennent le match nul contre NEUF- EGLISE, comme quoi rien n'est jamais perdu et il faut toujours y croire.

Cette année, nous avons engagé en championnat de foot à 7 un groupe de pupilles et un de poussins. Nos petits se débrouillent bien et donnent satisfaction à Robert NEUVILLE, leur dévoué entraîneur, qui chaque mercredi retrouve au stade une vingtaine de participants.



Pour les matches officiels, Sébastien COLAS et Frédéric DENIZON ont bien voulu encadrer les poussins et les conduire avec leurs propres voitures pendant que Robert dirige et accompagne les pupilles souvent en car, les déplacements étant plus lointains.

Merci à tous, sans oublier les parents qui se dévouent également. La relève paraît assurée!...

Les différentes manifestations sportives et extra-sportives, la subvention communale et la vente des calendriers ont maintenu nos finances saines. Aucune participation n'est demandée et les équipements (sauf les chaussures) sont fournis. Nous espérons continuer ainsi malgré des frais toujours plus importants chaque année.

Monsieur Alain FAYOL a abandonné l'arbitrage pour raison de santé. Nous ne sommes donc plus en règle vis à vis des statuts.

Qui va remplacer ce dévoué serviteur de football?

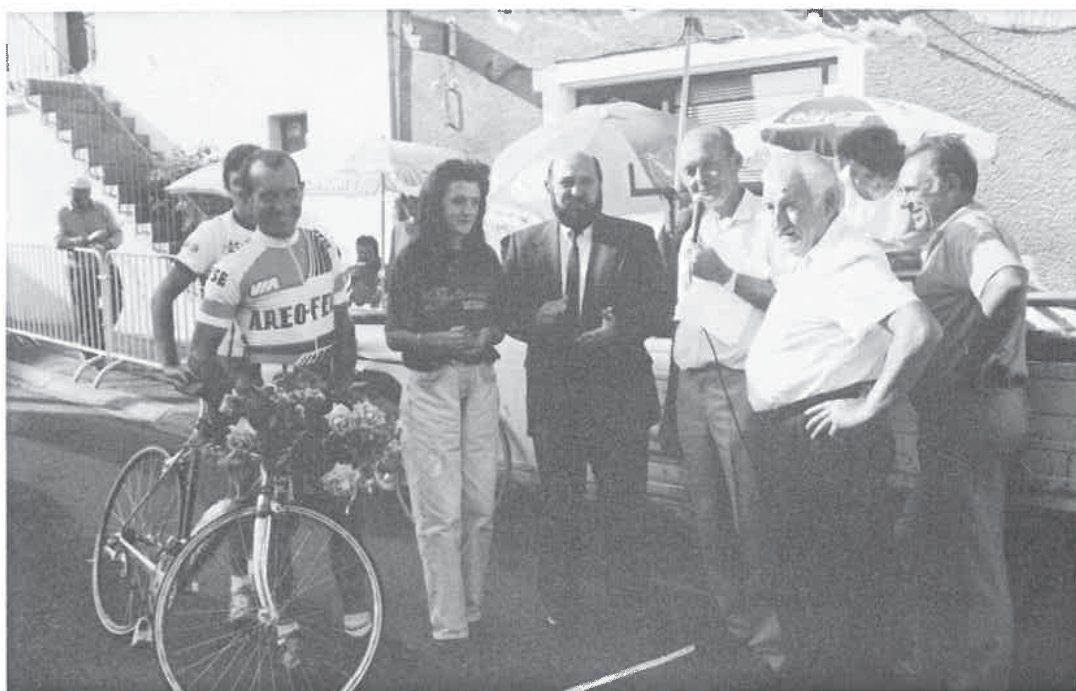
COMITE DES FETES

Comme déjà plusieurs années, notre seule manifestation de l'année a été la Fête Patronale qui s'est étalée sur trois jours.

- Samedi après-midi : concours de boules.
- Samedi soir : Bal des Jeunes "Branchés Music"
- Dimanche matin : Messe de St-Hubert et concert aux coins des rues.
- Dimanche après-midi : Match et Fête Foraine
- Dimanche soir : Bal musette "Dany Christian"
- Lundi après-midi : traditionnelle course avec l'U.V.S.E., puis à la sortie des classes, distribution de friandises et sur le stade, lâcher de ballons multicolores.

Le Président et certains membres de l'association déplorent que les gens de la commune se désintéressent de leur fête patronale. Il est vrai qu'il y a eu tellement d'activités tout l'été...

Toute l'association remercie la commune pour la subvention qui vient combler le déficit que nous avons depuis plusieurs années.



FOYER LAÏC

Pour le Foyer Laïc, l'année qui se termine s'est déroulée normalement avec les manifestations habituelles.

Cette année encore, le Foyer Laïc a apporté sa quote-part à l'animation de la commune et son aide financière à l'école. Le but recherché a été encore une fois atteint. Il y aurait sans doute possibilité de faire mieux, mais dans une petite commune comme la nôtre, nous avons fait à la mesure de nos moyens.

Cette année encore, c'est Interjeux qui a déplacé le plus de monde. Le 21 juillet, les Lapeyrousiens étaient venus nombreux à TARGET pour encourager leur équipe. Les jeunes de l'Union Sportive et du Foyer Laïc n'ont pas déçu et ont tout fait pour faire passer une agréable soirée au public. Comme toujours, elle s'est déroulée dans la bonne humeur, la sportivité et l'amitié. Toutes nos félicitations aux jeunes.

Autre manifestation qui a obtenu un beau succès : la Fête des Ecoles.



N'ayant pas été précédée d'un spectacle à BUXIERES, nombreux étaient les parents des deux communes venus voir évoluer sur scène ces jeunes talents de la maternelle au CM2.

Il est vrai que les enfants des deux communes nous ont présenté un spectacle de qualité. On imagine aisément le nombre de répétitions pour arriver à une telle perfection. Merci à ces acteurs en herbe mais merci aussi à tous ceux qui les encadrent : enseignants et intervenants.

Quel plaisir de travailler lorsqu'on arrive à d'aussi bons résultats!

Au printemps, les dates disponibles sont rares et nous avons dû faire le tir aux pigeons sur une journée au lieu de deux ce qui a réduit un peu l'excédent des recettes. Merci encore à Monsieur CROCI qui a bien voulu mettre à nouveau son terrain à notre disposition.

Avec le bénéfice de ces manifestations, nous avons pu participer financièrement, comme les années précédentes, à certaines activités scolaires. Pour 1991, cet apport financier a été d'environ 13 400 F.



Avant de vous donner quelques dates déjà retenues pour 1992, nous tenons à remercier la Municipalité pour sa subvention qui est toujours la bienvenue, et vous tous pour votre participation et votre aide.

Nous profitons du bulletin municipal pour vous présenter nos meilleurs voeux pour 1992.

Sont déjà retenues pour 1992:- 25 janvier : assemblée générale
- 8 février : Potée Auvergnate
- 5 avril : Fête des Ecoles

LAPEYROUSE-ANIMATION

L'année écoulée a vu deux temps forts : la séance récréative du 16 mars et le voyage du 3 juillet, sans exclure les activités du mercredi après-midi et les randonnées pédestres.

Ces dernières, à raison d'une par saison, ne sont pas fréquentées par la foule. Mais, il s'y vit une atmosphère d'amitié très réconfortante pour les animateurs et les participants.

La séance récréative a fait salle comble. Nous regrettons que ce soit surtout grâce aux "gens d'ailleurs" que nous remercions beaucoup. Nous aimerions voir notre fête appréciée aussi par LAPEYROUSE.



Quant au voyage en Pays de Tronçais, il a obtenu un franc succès. Voici son déroulement :

Une halte à HERISSON permet d'admirer les ruines du château, la Vallée de l'Aumance, l'église du 12ème siècle et les vieilles rues de cette petite ville.

Dès l'arrivée à la Forêt, c'est la contemplation des chênes séculaires : le chêne carré, le chêne Charles-Louis Philippe, le chêne Emile Guillaumin.

La Fontaine Viljot, à l'eau très claire, dans un décor de chênes et de résineux, ravit les jeteurs de pièces émettant un vœu. Un très sympathique lapeyrousien éternellement jeune, demande d'y piquer un cœur.

Le déjeuner pris en commun au C.P.I.E., près de l'étang de St-Bonnet est le bienvenu après que chacun ait humé l'air frais et vivifiant de la forêt.

Une promenade digestive conduit à la Futaie Colbert, le joyau de Tronçais, où l'on admire entre autres : le chêne de la Résistance vieux de 300 ans.

La visite d'une exposition dans les bâtiments de forges très renommées il y a deux siècles, est fort intéressante. On y suit le travail gigantesque de Nicolas Rambourg, ce même homme qui est à l'origine de l'essor du bassin métallurgique de Commentry-Montluçon.

Un film : "Tant qu'il y aura des cerfs...", nous fait participer à la vie intime des bêtes de la forêt.

C'est à l'étang de Pirot que nos petits font trempette et effectuent ensuite des jeux sur la plage.

Départ en fin d'après-midi pour AINAY-LE-CHATEAU, petite cité médiévale, avec sa porte et ses remparts... On y visite un élevage de chèvres ; on y déguste des fromages : on en achète aussi... en souvenir d'un voyage apaisant effectué par un temps idéal.

Les enfants clôturent la journée en nous chantant au micro, leur petit répertoire. C'est pour eux, un remerciement à tous les adultes qui ont si gentiment accepté de les accompagner.

Pour les activités, nous sommes dans une impasse, car, beaucoup d'animateurs pour raisons familiales, professionnelles ou de santé, se trouvent en difficulté afin d'en assurer la continuité. Cela nous paraît dommage. Aussi, nous lançons un appel auprès de ceux et celles qui ont des idées, un peu de temps libre et de la bonne volonté.

Merci d'avance!

En 1992, outre la séance et le voyage, il est prévu un Carnaval. Le défilé est toujours vécu avec grande joie par les enfants.

Nous n'oublions pas que LAPEYROUSE-ANIMATION a été créé, il y a huit ans, pour eux d'abord...



C.A.T.M.

L'Association a été fondée en Mars 1974. Elle est composée par les anciens combattants des guerres d'Algérie, Tunisie et Maroc.

Le nombre des membres adhérents a peu varié de la date de constitution ; l'effectif est, à l'heure actuelle, de 21.

Les buts et la raison d'être de cette association sont d'une part, d'obtenir le titre de reconnaissance de la nation pour ses adhérents et d'autre part, la carte du combattant.

Le bureau est composé comme suit : (depuis 1990)

- * Président d'honneur : Monsieur Jean MICHEL Maire
- * Président : Monsieur André CARTE
- * Trésorier-secrétaire : Monsieur Jacky VIRY
- * Trésorier-Secrétaire-Adjoint : Monsieur René BEYLOT
- * Porte-drapeau : Monsieur Denis CARTE
- * Porte-drapeau remplaçant : Monsieur Guy LATOUCHE



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une nouvelle saison s'achève laissant derrière elle des joies parfois des regrets mais toujours beaucoup d'émotion et de plaisir dans le coeur des chasseurs.

Combien d'histoires plus invraisemblables et plus belles les unes que les autres va-t-on se raconter jusqu'à la prochaine ouverture que l'on espère déjà?

L'inter-saison : morte pour les chasseurs, pleine de vie pour le gibier. Qu'il se multiplie tranquillement, on l'aidera grâce aux aménagements et au repeuplement en reproducteurs effectué chaque année et qu'il nous revienne abondant en septembre prochain.

Le bilan de la saison écoulée : malgré les efforts consentis, les effectifs de perdreaux et de faisans demeurent insuffisants. Le lapin prolifère en certains endroits de la commune quand il n'est pas victime de la myxomatose. La tularémie n'étant plus qu'un mauvais souvenir, le lièvre se porte bien et demeure le gibier de base. Les sangliers passent de plus en plus souvent mais s'arrêtent bien peu sur la société, faute de refuge.

Cette année, nous avons bénéficié de quatre bracelets de chevreuil et le plan de chasse a été réalisé.

Quant aux nuisibles, les battues sont reconduites comme chaque année, les mois de décembre, janvier et février. Dans ce domaine, nos piégeurs agréés réalisent de véritables performances.

Les sociétaires remercient sincèrement les propriétaires, les généreux donateurs, la municipalité ainsi que tous les participants aux festivités organisées par la société de chasse.

Le Président et les membres de la société vous offrent leurs meilleurs voeux pour l'année 1992.

CLUB 3^e AGE

L'Amicale des Anciens a été très durement touchée par le décès de son trésorier Henri BUVAT que nous regrettons tous. Nos pensées sont avec ceux qui nous ont quittés, vers les malades à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

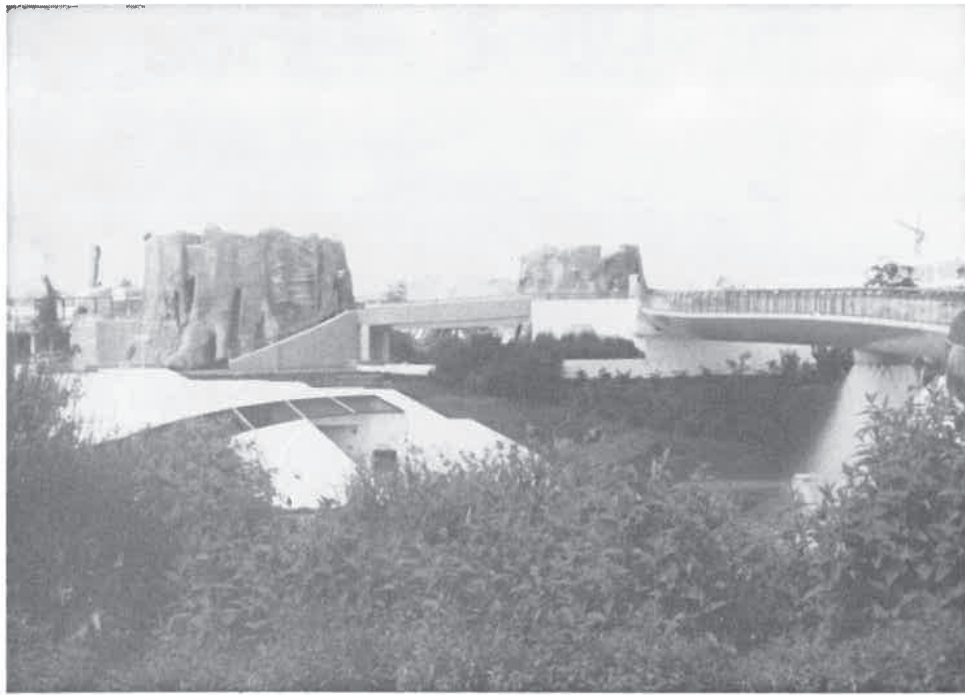
Le 12 janvier, l'Amicale des Anciens tenait son Assemblée Générale en vue du renouvellement de son Conseil d'Administration et offrait un repas gratuit à tous ses adhérents. Après le vote et les vœux traditionnels, 138 amicalistes prenaient place autour des tables dans la coquette salle de la cantine pour savourer l'excellent menu préparé par la Maison ROCHE.

Le dépouillement devait donner le résultat suivant : Roger BLANCHARD, Aimée THUIZAT Buxières, Raymonde BUVAT, Louis COLAS, Colette NIEDZUVIECKA étaient élus à l'unanimité et chaleureusement applaudis par toute l'assemblée ensuite le trésorier a dressé le bilan chiffré de l'année 1990 laissant apparaître un budget rassurant avec une fois de plus un solde qui s'avère positif.

Comme il est de coutume, la soirée devait se terminer dans une chaude ambiance par des chansons, des danses et la traditionnelle soupe à l'oignon où une quarantaine de convives étaient encore présents.

Le 13 avril, vers douze heures, l'animation régnait déjà aux abords de la salle de la cantine, on venait de tous les villages des deux communes, ils étaient 132 à prendre place autour des tables accueillantes, bien décidés à passer une agréable journée oubliant les petits malaises, ce fut une fois de plus une parfaite réussite tout au mérite des organisateurs. C'est dans cette ambiance chaleureuse chaque fois renouvelée que cette journée se déroula. Monsieur et Madame BONNET étaient venus nous passer des diapositives sur l'Espagne gracieusement ; les sympathiques musiciens prirent la relève et la journée se termina par la soupe à l'oignon.

Le 8 juin, c'était le jour de la sortie promenade en direction de POITIERS pour visiter le parc européen de l'image.



Arrivés au Futuroscope, la visite guidée par une hôtesse débuta par le cinéma en relief (la planète bleue), cinéma dynamique avec simulateur d'action, showscan (60 images secondes) cinéma hémisphérique kinima le plus grand écran du monde qui représente un immeuble de sept étages, puis nous assistâmes, au Tour de France comme si nous y avions participé puisque le spectacle se déroulait dans le 360°. Après le repas pris dans le restaurant du Parc, nous sommes montés dans le gyrotour à 45 m d'altitude ainsi nous avons découvert l'architecture révolutionnaire du Parc. Cette journée se termina par le cinéma dynamique le fauteuil rouge était au rythme de l'image (etc.) nous étions de retour vers 23 heures. Cette journée a été appréciée de tous.



Le 12 octobre, c'est dans la salle de la cantine de LAPEYROUSE que s'est déroulé le traditionnel repas de l'Amicale des Anciens, les adhérents au nombre de 115 étaient venus partager un succulent repas préparé par Monsieur et Madame ROCHE. A l'heure du dessert, des chansons et histoires d'hier et d'autrefois, les musiciens terminèrent cette journée pour maintenir cette ambiance joyeuse et sympathique jusqu'à la soupe à l'oignon où trente sept convives étaient encore présents.

L'année 1991 arrive à son terme, l'Amicale des Anciens, ses responsables, ses adhérents, très touchés par les nombreux dons et subventions adressent leurs sincères remerciements à la municipalité de LAPEYROUSE, BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT, à la Société de Secours Minière, à la Société de Chasse (La Lapeyrousienne) qui nous fait don d'un chevreuil, à nos dévoués traiteurs Monsieur et Madame ROCHE, nos sympathiques musiciens Béatrice, Pascal et Jean-Philippe et à tous les membres de l'Amicale qui travaillent bénévolement.

Toutes les personnes retraitées qui désirent s'associer à notre Club peuvent nous rejoindre, elles seront les bienvenues.



TRAVAUX
PUBLICS
DU CENTRE

Route de la Plaine
B.P. 9
63830 DURTOL

Tél : 73.36.11.80 - Fax : 73.36.51.92

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :

31 MAI 1991 : Andy BONGARD MONTLUCON

MARIAGES :

04 MAI 1991 : Georges, Auguste, Joseph FALEMPIN et
Madeleine, Monique, Henriette VINET

15 JUIN 1991 : Jean, Claude, André QUEVAL et
Clotilde, Victoria LAURENT

DECES :

19 JANVIER 1991 : Denise, Marie-Ange BAYLOT LAPEYROUSE
épouse MARTIN

10 MARS 1991 : Blanche JAUBERT veuve GARNIER .. LAPEYROUSE

25 MAI 1991 : Robert, Georges DUFRAIGNE ROCLES

04 JUILLET 1991 : Henri BUVAT DESERTINES

09 JUILLET 1991 : André THEVENIN MONTLUCON

28 SEPTEMBRE 1991: Gaston, Marius MALDENT LAPEYROUSE

07 OCTOBRE 1991 : Aimée, Simone, Alexandrine MELIN MONTLUCON
veuve TOURRET

OPAC du Puy de Dôme et du Massif Central

Vendredi 29 novembre 1991 à 16 heures

Inauguration de 4 pavillons à LAPEYROUSE

A l'heure où l'on parle beaucoup d'aménagement de l'espace rural, de désenclavement des campagnes, alors que les colloques, commissions et comités chargés de travailler sur ce thème se multiplient, l'inauguration des 4 pavillons construits par l'OPAC à LAPEYROUSE prend un sens nouveau.

Il faut savoir en effet que grand nombre de communes rurales sont confrontées actuellement au problème du logement : le patrimoine, souvent ancien, n'est plus adapté aux modes de vie actuels, ni aux normes de confort, et l'accession à la propriété n'est pas toujours envisageable pour certaines familles. Et pourtant le logement est un atout important pour le développement et la vie de la commune pour attirer les entreprises et retenir les habitants. Pour lutter contre ces handicaps, le logement locatif social représente une solution intéressante.

Depuis bon nombre d'années déjà, l'OPAC du Puy-de-Dôme et du Massif Central est à l'écoute des communes rurales pour les aider à résoudre leurs problèmes d'aménagement et d'urbanisme. Les études de faisabilité permettent de trouver de nouvelles destinations aux bâtiments anciens (logements, salles communales, aménagement d'espaces publics...) tout en maîtrisant dès le début le coût des travaux et le montage financier nécessaire pour y faire face.

Avec ses compétences diversifiées, l'OPAC peut proposer aux collectivités la réalisation de la plupart des équipements nécessaires à la vitalité d'une commune : atelier ou usine relais, bâtiments publics tels que poste, perception, mairie ou écoles, maisons d'accueil pour personnes âgées... l'OPAC offrant une aide complète, depuis la naissance du projet jusqu'à la livraison "clef en mains".

Aujourd'hui l'OPAC est l'un des interlocuteurs privilégiés des communes rurales. La preuve est faite lorsqu'on regarde aujourd'hui la carte du patrimoine : l'OPAC dispose de logements (pavillons le plus souvent) dans plus de 100 communes du département. De plus l'OPAC a su proposer un habitat de qualité, adapté aux conditions climatiques et aux modes de vie, qui ne sont pas identiques à ceux des citadins. Une étude sur l'habitat individuel en milieu rural, réalisée il y a quelques années, a permis à l'OPAC de mieux connaître ces modes de vie, de dégager certains principes d'aménagement des logements et de les intégrer à la construction.

Les 4 pavillons de LAPEYROUSE (2 type 3 et 2 type 4) ont été conçus par le Cabinet CHAVAROT. Mis en chantier en novembre 89, ils ont été livrés en octobre 90. Le financement des travaux (d'un montant de 1,8 millions) est des plus classiques : prêt PLA, subvention Etat et fonds propres OPAC.

*vous êtes tous
conviés à la :*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information.**

*dimanche 26 janvier
10h.*

Salle de la mairie.